

Qu'est-ce que les classes de transition ?

Créées à titre expérimental par les circulaires du 4 juillet 1961 et 6 juillet 1962, elles sont destinées à des élèves âgés de 11 à 12 ans, qui n'ont pas été admis dans le cycle d'observation et qui, pour des raisons diverses, souffrent d'un retard scolaire sans, pour autant, relever de l'enseignement des classes de perfectionnement.

Il s'agit de sous-instruits, néanmoins doués, qui ont souvent souffert des formes actuelles d'enseignement, dans des classes à gros effectif avec personnel enseignant mobile.

Il s'agit en somme de la catégorie d'enfants qu'on confie actuellement à l'Ecole Freinet, scolairement bloqués, dégoûtés du travail scolaire et parfois même de tout travail, et qui n'en sont pas moins doués, parfois supérieurement, mais pas forcément dans les branches trop intellectualistes de l'Ecole actuelle.

a) - **CHOIX DES MAITRES** : Il est certain que la tâche du maître dans la classe de transition sera très délicate par suite de l'hétérogénéité des élèves qui s'y trouveront rassemblés, de la diversité des buts à poursuivre, et enfin de la nécessité d'obtenir une efficacité pédagogique suffisante avec des enfants en difficulté devant des études abstraites.

Voilà fort bien posé le problème à résoudre.

Et voilà qui nous intéresse tout particulièrement.

Les maîtres seront choisis avec beaucoup d'attention parmi ceux qui, désireux d'éveiller chez leurs futurs élèves la curiosité intellectuelle et le désir de savoir, s'intéressent à l'emploi des méthodes nouvelles dans le cadre d'une pédagogie particulièrement adaptée...

Dans l'immédiat, il apparaît que ces classes devront être confiées à des maîtres qui ont déjà acquis une certaine pratique des méthodes actives et qui pourront ainsi plus facilement confronter leurs méthodes et leurs expériences (des réunions toutes les quinzaines sont prévues).

b) - **RECHERCHE D'UNE PÉDAGOGIE** : Ce chapitre nous intéresse au plus haut point puisqu'il est une recommandation directe ou indirecte de notre pédagogie.

Nous en notons seulement quelques éléments :

— Le premier trimestre aura pour objectifs principaux l'établissement d'un climat de confiance et de travail, la connaissance individuelle des élèves et l'établissement d'un bilan de leurs connaissances.

— On recherchera l'épanouissement général de l'élève.

— L'enfant qui, au cours du cycle élémentaire, n'a pu dominer les situations scolaires qui lui étaient imposées, a été traumatisé.

— On expliquera aux parents que les classements mensuels établissant la compa-

raison des enfants entre eux seront remplacés par la comparaison des progrès personnels de chaque élève.

— Eviter les longues leçons magistrales.

— Fiches auto-correctives.

— Il faudra reconsidérer les modalités d'acquisition des disciplines d'apprentissage, notamment en orthographe et en calcul.

— Par contre l'histoire, la géographie, les sciences d'observation, l'étude du milieu, etc... seront, dans les classes de transition, considérées en tant que « disciplines d'éveil ».

Un chapitre spécial est consacré aux techniques de travail, et tout serait à citer.

— L'individualisation des tâches devra être opérée le plus fréquemment possible. Nous en apportons les possibilités avec les fiches, les bandes, les BT et les conférences.

— On constituera des groupes de travail

— Si le maître est informé des Techniques Modernes d'enseignement, s'il a pu se procurer des fiches de travail, s'il sait les utiliser, il aura réuni des éléments pédagogiques susceptibles de lui apporter d'excellents résultats.

— Les séances de travaux dirigés permettront aux élèves d'apprendre à travailler et d'apprendre à apprendre.

Parmi les travaux d'équipe, la circulaire mentionne :

Les relations entre écoles, l'établissement et l'échange de journaux (muraux ou autres), la correspondance interscolaire sous ses diverses formes en mettant en bonne place les journaux scolaires imprimés ou multigraphiés.

outre leur intérêt intrinsèque et les puissantes motivations qui en résultent, ces activités offrent la possibilité d'une association bénéfique entre le travail manuel et le travail intellectuel (association qui sera à la base de la pédagogie des classes terminales pratiques).

— La classe devra disposer d'une Bibliothèque importante avec surtout des ouvrages documentaires sur les sciences et les techniques, l'histoire et la géographie, etc.

Notre collection BT sera l'élément essentiel à la portée des enfants, et d'une richesse incomparable, de cette Bibliothèque.

— On laissera une place importante à la libre initiative des maîtres, les classes de transition devant revêtir avant tout un caractère d'expérimentation.

— On constituera des équipes de recherche des maîtres.

— Les I.A. seront autorisés à proposer dès 1964 pour le C.E.P.E. des épreuves spéciales d'histoire, géographie et sciences réservées aux élèves des classes de transition et adaptées à leurs préoccupations et à leurs méthodes de travail.

Ces deux pages sont extraites du Dossier n° 2

“ Références aux Instructions Ministérielles ”

Le Dossier n° 3

“ Classes de transition ” vient de paraître
La circulaire du 15 Juillet 1963 commentée par C. Freinet.